Outils portatifs à moteur

Outils portatifs à moteur - Perceuses

Sur cette page

[Comment choisir les bonnes mèches et les bons accessoires?](#)

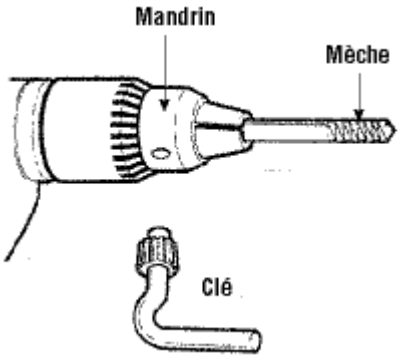
[Que faut-il faire quand on travaille avec une perceuse à moteur?](#)

[Que faut-il faire quand on travaille avec des petites pièces?](#)

[Que faut-il éviter de faire quand on travaille avec une perceuse à moteur?](#)

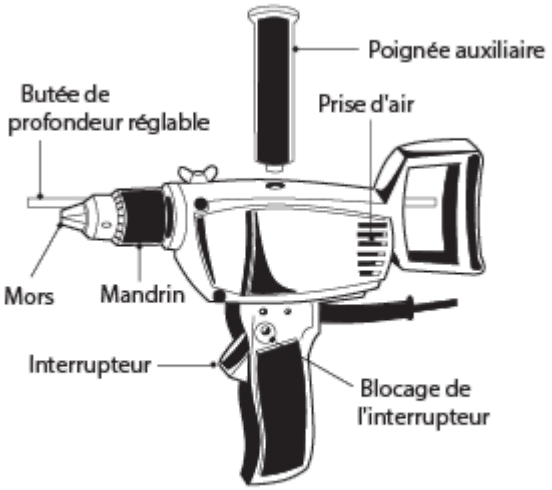
Comment choisir les bonnes mèches et les bons accessoires?

- Suivre les recommandations du fabricant pour le choix et l'utilisation des mèches et des accessoires, surtout si on ne connaît pas bien la perceuse ou le matériau à percer.
- Choisir des mèches ou des accessoires qui :
 - correspondant à la taille et à la capacité de la perceuse;
 - conviennent au matériau et au type de travail.
- S'assurer que toutes les mèches et accessoires :
 - sont correctement insérés et bien serrés dans le mandrin;
 - restent bien centrés pour éviter les vibrations ou le déséquilibre.
- N'utiliser que des mèches et des accessoires qui restent bien centrés.
- Utiliser la poignée auxiliaire pour les travaux à grande échelle ou la marche continue.



Que faut-il faire quand on travaille avec une perceuse à moteur?

- Porter des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches, ou bien un écran facial (muni de lunettes de sécurité ou de lunettes étanches).
- Garder les prises d'air libres pour que le moteur soit bien ventilé.
- Garder les mèches bien aiguisées.
 - S'assurer à chaque fois qu'on utilise la perceuse que le cordon n'est pas effiloché ou endommagé.
- S'assurer que le cordon est à l'écart de l'aire de travail.
- Lors de l'utilisation d'une perceuse à batterie :
 - Inspecter la batterie pour déceler tout dommage, fissure ou fuite avant l'utilisation.
 - Suivre les instructions du fabricant pour le chargement et l'entreposage de la batterie. Éviter de la surcharger ou de l'exposer à des températures extrêmes. Consulter la fiche d'information Réponses SST intitulée Chargement de piles au lithium-ion pour plus d'information.
- Débrancher l'alimentation électrique avant de changer de mèche ou d'accessoire ou de le remplacer.
- Bien serrer le mandrin. Enlever la clé avant de faire démarrer la perceuse.
- Assujettir la pièce sur laquelle on travaille pour éviter les déplacements soudains.



- Ralentir la vitesse d'avance avant de percer la surface pour éviter de l'endommager.
- Percer un « avant-tour » avant de percer les gros trous, pour améliorer la précision et réduire la contrainte sur la mèche.

Que faut-il faire quand on travaille avec des petites pièces?

- Assujettir solidement les petites pièces avec une pince pour les empêcher de se tordre ou de se tourner.
- Ne jamais tenir la perceuse d'une main et la pièce de l'autre.

Que faut-il éviter de faire quand on travaille avec une perceuse à moteur?

- Ne jamais utiliser de mèches gauchies.
- Ne pas excéder les recommandations du fabricant concernant les capacités maximales de la perceuse.
- Ne pas utiliser une scie à trous sans faire d'avant-trou.
- Ne pas utiliser des mèches en acier rapide sans refroidissement ou lubrification.
- Ne pas tenter de dégager une mèche coincée en donnant des coups de gâchette. Débrancher la perceuse puis dégager la mèche de la pièce.
- Ne pas placer la main libre sous la pièce ou autour de la pièce qu'on perce.
- Ne pas s'étirer. Faire attention de ne pas perdre pied; toujours garder l'équilibre.
- Ne pas soulever ou manipuler la perceuse par le cordon.
- Ne pas utiliser une perceuse dans un endroit mouillé ou boueux. Utiliser plutôt une perceuse à main.
- N'exercer pas une force excessive pour percer un matériau dur. Réduire la vitesse de la perceuse si possible.

Se reporter à la fiche d'information Réponses SST intitulée Outils portatifs à moteur – Outils électriques – Sécurité élémentaire pour d'autres conseils de sécurité d'intérêt général.

Date de la dernière modification de la fiche d'information : 2025-04-30

Avertissement

Bien que le CCHST s'efforce d'assurer l'exactitude, la mise à jour et l'exhaustivité de l'information, il ne peut garantir, déclarer ou promettre que les renseignements fournis sont valables, exacts ou à jour. Le CCHST ne saurait être tenu responsable d'une perte ou d'une revendication quelconque pouvant découler directement ou indirectement de l'utilisation de cette information.